école supérieure d'arts
& médias de Caen/Cherbourg

Conseil d'administration
Séance du 28 octobre 2022

Délibération n°24-2022
Création de poste/Modification du tableau des effectifs de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L 1431-1 à L 1431-9 dans leur rédaction issue de la loi n° 2002-6 du 7 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 portant création de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg, établissement public de coopération culturelle ;
- Vu les statuts de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg ;
- Vu l'avis favorable du Comité Technique du 28 septembre 2022.

Il est proposé au Conseil d'administration de procéder à la création au 1er septembre 2022 d'un poste d'adjoint technique en remplacement d'un adjoint technique territorial mis à disposition par la Communauté urbaine de Caen la mer et qui a fait valoir ses droits à la retraite.

DELIBERATION :

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

Décide d'intégrer cette modification au tableau des effectifs de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg au 1er septembre 2022 ;

Adopte le tableau des effectifs ainsi établi au 1er septembre 2022 ;

Autorise le Président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Le Président,

Marc Pottier

Nombre de membres en exercice : 24
Présents : 14
Votants : 18
Vote : à la majorité des voix, 2 abstentions

Accusé de réception en préfecture
014-200028132-20221107-Delib-24-2022-DE
Date de télétransmission : 07/11/2022
Date de réception préfecture : 07/11/2022